

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

	memores presents:			
M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT		
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT		
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA		
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER		
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY		
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU		
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET		
M. Jean-François DODET	ean-François DODET M. Georges MAGLICA			
M. François DESEILLE	François DESEILLE Mme Anne DILLENSEGER			
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Laurent GRANDGUILLAUME Mme Christine DURNERIN			
M. Patrick CHAPUIS	Patrick CHAPUIS Mme Nelly METGE			
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY		
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT		
M. Gérard DUPIRE	MIle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE		
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY		
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY ,	M. Jean-Claude GIRARD		
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMENT		
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT		
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM		
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE		
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY		
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD		
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD.		
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	•		

Membres absents:

M. G BOMOMEDEG	NA CONT. A CONTROL OF A SAFE CONT. CONT. CONT. CONT.
M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à MIle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Groupement d'Employeurs Associatif de Côte d'Or "GEA 21" - Demande de subvention

M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

GD2009-09-17_54 N°54 - 1/3

« GEA 21 », association loi 1901, initié par l'Association Profession Sport Animation Loisirs Culture (APSALC 21) et créé en décembre 2008, est une entreprise collective qui permet à des employeurs (associations et collectivités) de s'associer afin de répondre, ensemble, à certains besoins en personnel.

Les activités de l'association sont :

- la structuration et le développement de l'emploi dans le secteur associatif;
- l'aide à la gestion de l'emploi par la mise à disposition de personnel;
- être un centre de ressources, d'accompagnement et de conseil.

L'objectif de l'association est avant tout de pérenniser les emplois précaires dans ce secteur.

A ce jour, une quinzaine d'employeurs sont prêts à rejoindre ce groupement. Les objectifs du GEA 21, pour les trois prochaines années sont :

Année 2009 : création de 10 emplois équivalent temps plein (ETP), pour 30 structures adhérentes.

Année 2010 : création de 20 emplois ETP pour 60 structures adhérentes Année 2011 : création de 35 emplois ETP pour 100 structures adhérentes pour atteindre, à terme, environ 50 emplois pour 150 structures adhérentes.

L'aide apportée par « GEA 21 » couvre les employeurs à l'échelon du département. Il s'adresse aux associations sportives, culturelles, de services à la personne ... (qui représentent 70 à 80 % des employeurs), aux collectivités territoriales ainsi qu'aux salariés.

Le GEA 21 s'inscrit dans une véritable dynamique de développement de l'emploi associatif. La double entrée, à la fois économique et sociale, participe à la professionnalisation du secteur et à la structuration des territoires.

En effet, il permet de créer de l'emploi là où les associations, individuellement, n'ont pas la possibilité d'embaucher un salarié à temps plein. Il place les associations et les collectivités d'un même territoire dans une relation de partenariat favorisant l'émergence de projets communs.

Le « GEA21 » est actuellement en recherche active de compléments d'heures, et en recherche de financements publics, pour démarrer l'activité et arriver dès la 3ème année d'existence à un autofinancement.

Une projection financière pour les trois prochaines est annexée à la présente note.

Le Grand Dijon est sollicité comme suit, aux côtés des collectivités locales :

Exercice	Montant sollicité	Montant proposé par GD	% du budget prévisionnel
2009	10.000 €	7 500	2,58
2010	5.000 €	4 000	0,5
2011	3.000 €	2 000	0,21

Afin d'aider au démarrage du GEA 21, il est proposé de lui apporter un soutien financier pour les trois années à venir selon l'échéancier ci-dessus.

GD2009-09-17 54 N°54 - 2/3

94,3

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE:

- de soutenir les actions du GEA 21 en lui apportant une aide financière de 13 500 € répartie sur trois ans;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au bon déroulement de cette opération:
 - de dire que les crédits seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

Pour extrait conforme, Le Président Pour le Président

Convocation envoyée le 10 septembre 2009 Publié le 18 SEP. 2009 Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

2 1 SEP. 2009



GD2009-09-17 54 N°54 - 3/3

ans
3
Sur
ère
Č.
an
č
Œ
-
on
Ü
Ũ
٠ <u>ټ</u>
7

				du C	oour être an Conseil de C on, le 18 SEP.	ommunaut	é du 17 s	-	2009
2011	770 000,000 38 000,00	8 000,00 3 000,00 3 000,00 3 000,00	70 000,00	3800,00	15 000,00	18	AGGLON BISCKY	We in	
2010	550 000,00	15 000,00 15 000,00 5 000,00 5 000,00	65 000,00	2 500,00	oc o	RELACO POSÉ IN:		702 500,	
2009	154 000,00	20 000,00 20 000,00 10 000,00 10 000,00	45 000,00	1 500,00	2 000 5		3	290.500,00	
PRODUITS	Ressources propres : - Prestations facturées - Déplacements facturés	Subventions demandées: - Conseil Régional - Conseil Général - Ville de Dijon - Grand Dijon	- DRTEFP (FSE) Aides à l'emploi	Cotisations Adhérents	Participation OPCA			TOTAL PRODUITS	
2011	1 500,00 1 700,00	35 EQTP 530 000,00 170 000,00 70 000,00 2 800,00 38 000,00	3 000,00	2,800,00	22 000,00 20 000,00 32 000,00	3 500,00	400,00	921 800,00	
2010	1 600,00	20 EQTP 381 000,00 119 000,00 60 000,00 2 000,00 30 000,00	2 800,00 400 00	2 500,00 1 800,00	20 000,00 18 000,00 30 000,00 16 000 00	3 000,00	400,00	702 500,00	
2009	600,00 1 500,00	10 EQTP 105 000,00 35 000,00 40 000,00 1 000,00 15 000,00	2 200,00 300.00	2 500,00 1 500,00	15 000,00 15 000,00 26 000,00 15 000,00	2 500,00 12 000,00	400,00	290 500,00	
CHARGES	Charges de gestion GEA 21 - Assurances - Honoraires	Charges salariales - Salaires bruts - Charges Patronales - Formation - Médecine du travail	Charges gestion APSALC 21 - Fournitures Bureau - Entretien Réparation	- Affranchissement - Tèléphone Internet	 Salaire chargé MAD Salaire chargé Comptable Salaire chargé Agent Dev Salaire chargé Coordonnateur 	- Déplacements Provision Risque Social	Solde	TOTAL CHARGES	